

Clown ta chambre  
**Assemblée générale constitutive**  
*dimanche 19 septembre 2021 – 18h*

**Présents** : 16

Laurie Batista, Amandine Calige, Aurélie Lanutolo, Jean-Christophe Robert, Frédéric Vern, François Dubois, Olivier Bayle-Videau, Caroline Lemignard, Julie Amouroux, Claire Grisoul, Nicolas Birot, Jean-Louis Vern, Lucille Galman, Cécile Morineau, Stéphanie Garcia, Elodie Caffier

Président de séance : Frédéric

Secrétaire de séance : Amandine

**Objectif** : Présenter le projet « Clown ta chambre » et voir qui souhaiterait le porter avec nous.

Nous commençons par un tour de table de présentation.

I. Démarche de création de l'association

• *Statuts*

L'objectif est de les adopter aujourd'hui après les avoir changés si besoin.

Lecture.

Ces statuts nous semblent suffisamment ouverts (surtout l'article 2, le plus lourd en terme de démarche en cas de changement) avec dans le même temps un objet suffisamment clair et précis.

La loi permet une déduction fiscale de 25% pour le mécénat, après demande d'un rescrit fiscal pour être éligible à la défiscalisation. Ce sera une des premières choses à faire après la création de l'association.

On souhaite ouvrir l'adhésion à des personnes morales (EHPAD,...), sur vote/validation du CA.

Ce sera à la gouvernance de l'association de décider du rythme de réunion du CA. Nous imaginons quatre fois par an.

Le règlement intérieur n'existe pas pour le moment, c'est un point à réfléchir par les futurs membres de l'association.

Ces statuts sont adoptés à l'unanimité.

• *Les démarches à effectuer rapidement :*

- créer l'association
- créer le compte en banque
- demander la licence d'entrepreneur du spectacle. Le porteur de la licence sera le/la président.e de l'association (voir les critères d'éligibilité).
- demander le rescrit fiscal

Le montant d'adhésion de l'association est fixé à : 15€

[Vote : 15 pour / 1 abstention]

II. Plan d'actions de l'association

• *Recherche de partenaires*

*Lucille Galman*  


Nous avons eu des contacts avec les EHPAD de Langon, La Tresne, Targon, Monségur, Podensac

Pistes à creuser : l'EHPAD de Caudrot, la seconde EHPAD de Monségur

L'idée est trouver un modèle économique basé sur du mécénat couplé à la facturation. Le mécénat permet de faire baisser le montant facturé.

Ce travail de recherche de mécènes a été commencé puis suspendu au profit de la recherche de partenaires.

La question du sponsoring est à réfléchir.

La recherche de subventions publiques/appels à projet est un autre chantier à entamer rapidement.

Il y a une formation le 30 septembre 2021 à la P'tite Pop autour du mécénat (théorie le matin et témoignages l'après-midi).

- *Gouvernance*

Présentation des trois pôles :

- artistique
- fonctionnement
- recherche de partenaires/communication externe

Il est important que chacun continue à chercher des structures partenaires. Ces recherches seront coordonnées par les responsables du pôle « recherche ». Ce pôle exercera également une veille concernant les appels à projets, afin de pouvoir les communiquer aux structures intéressées en demande.

Nous avons une piste à l'EHPAD de Latresne pour poursuivre les interventions dans les mois qui viennent. Nous serons fixés avant fin septembre.

Nous avons décidé d'externaliser la paie. La comptabilité se fera en interne.

- *Communication*

Pour le moment, nous avons juste un dossier de présentation, crédible, à remettre à jour.

Le reste est à créer (site, photos,...).

La communication en interne va être primordiale.

### III. Désignation des membres dirigeants de l'association

- *Élection des membres du CA*

Membres élus à l'unanimité : Claire Grisoul, Stéphanie Garcia, Lucille Galman et Elodie Caffier

- *Élection du bureau*

Président.e : Lucille GALMAN

Trésorier.e : Elodie CAFFIER

Fait à La Réole, le 19.09.2021

*Lucille Galman*

